

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Lundi le 7 mars 2016
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Jacques Beaulieu
Gaston Chamberland
Gérard Dalpé
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

052-16

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, sauf pour les points 6.4 et 11.1 qui sont retirés de l'ordre du jour.

6.4 – Projet Épicerie-Café

11.1 – Participation projets pacte Brome-Missisquoi

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

053-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de février 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets à l'ordre du jour)

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Claude Grimard - Dérogation mineure DM 16-03

NOMINATION MAIRE SUPPLEANT ET REPRESENTANT MRC ANNEE 2016

054-16

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que les conseillers ci-après soient nommés maire suppléant et représentant de la Ville de Dunham, au Conseil de la MRC Brome-Missisquoi (en l'absence du maire), pour les périodes suivantes :

avril, mai, juin, juillet 2016 : Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

août, septembre, octobre, novembre 2016 : Monsieur le conseiller Neil Perkins

décembre 2016, janvier, février et mars 2017 : Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

Adopté.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

055-16

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 7 mars 2016, représentant des déboursés de 291 980.42 \$ soit accepté et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 31110 à # 31201 inclusivement.

Également que soit entériné le paiement de deux factures de 2015 de GROUPE ENVIRONEX, pour un montant de 146.02 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 268 989.77 \$, dont un montant de 17 473.53 \$ affecte l'année 2015 et un montant de 251 516.24\$ affecte l'année 2016 ; le solde des dépenses de 23 136.67 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur (10 395.87 \$ de l'année 2015 et 12 740.80 \$ pour l'année 2016).

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION - FINANCES

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES COLLECTIVES

ATTENDU le contrat d'assurances collectives en vigueur et pris par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au bénéfice des employés de la Ville de Dunham, membres du regroupement de Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, assuré auprès de SSQ Groupe financier ;

ATTENDU le rapport préparé par les consultants de l'UMQ, soit MALLETTE ACTUAIRES, daté du mois de février 2016, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1^{er} avril 2016, pour les municipalités et organismes membres du regroupement ;

ATTENDU la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités et organismes membres ;

056-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

Que ce Conseil autorise la Ville de Dunham à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès de SSQ GROUPE FINANCIER, à compter du 1^{er} avril 2016, le tout pour une période consécutive de 12 mois.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires relatifs à la contribution de l'employeur pour l'assurance-collective de tous les départements, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2016.

TRANSPORT

SOUSSIONS CARBURANT DIESEL

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture de carburant diesel, les cinq (5) soumissions conformes suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 16 février 2016 à 10 h 00, soit :

- LES PÉTROLES DUPONT
(division de chauffage P. Gosselin Inc.)..... 0.8888\$/litre (taxes incluses)
- ÉNERGIE VALÉRO INC. 0.8911\$/litre (taxes incluses)
- LES ÉNERGIES SONIC 0.8921\$/litre (taxes incluses)
- PIERRE CHOUINARD ET FILS 0.9083\$/litre (taxes incluses)
- CST CANADA Co..... 0.9819\$/litre (taxes incluses)

Après étude, il est :

057-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par LES PETROLES DUPONT soit acceptée.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS TRAVAUX MECANIQUES A TAUX HORAIRE

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour les travaux mécaniques à taux horaire, pour une durée optionnelle de 1 an ou 2 ans, une (1) seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 16 février 2016 à 11 h 00, soit :

- SERVICES MECANIQUES MARTIN JETTE
2016.....68.98 \$/heure (taxes incluses) ;
2017.....68.98 \$/heure (taxes incluses) ;

Après étude, il est :

058-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par SERVICES MECANIQUES MARTIN JETTE, pour des travaux mécaniques à taux horaire, soit acceptée pour les années 2016 et 2017.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédit sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.

SOUSSIONS FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour le fauchage de 166,65 km d'abords routiers pour l'année 2016, les trois (3) soumissions conformes suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 29 février 2016 à 10 h 00, soit :

- ANDRE PARIS INC 2016 : 253.23 \$/km (taxes incluses)
- MINI-EXCAVATION G.A.L INC 2016 : 290.00 \$/km (taxes incluses)
- EXCAVATION ÉLOI BEAUDOIN INC. 2016 : 292.00 \$/km (taxes incluses)

Après étude, il est :

059-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la soumission présentée par ANDRE PARIS INC. soit acceptée pour la saison 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

ACHAT REGROUPÉ PANNEAU RADAR PÉDAGOGIQUE

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

060-16

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 3 200 \$ plus taxes soit autorisé pour l'acquisition par achat regroupé de la MRC Brome-Missisquoi d'un panneau radar pédagogique « SAFE PACE 100 », incluant le système d'installation antivol, le modem, le panneau solaire et les batteries, ainsi qu'un montant de 450 \$ plus taxes pour l'abonnement aux données info-nuagiques.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 760.

TRAVAUX DE SCÈLEMENT DE FISSURES

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

061-16

et unanimement résolu que soit autorisé un montant approximatif de 10 000 \$ pour terminer les travaux de scellement de fissures, dans les rues asphaltées du développement domiciliaire *Prairies Beach*.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

MARQUAGE DE LA CHAUSSEE

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

062-16

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 7 000 \$ soit autorisé pour le marquage de la chaussée, sur environ 25 kilomètres de chemins pavés de la municipalité, ainsi que les espaces de stationnement sur la rue Principale.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 521.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-03 – MICHEL VEILLEUX

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

063-16

et résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Michel Veilleux, pour la propriété du 216, rue Baillon, ayant pour effet de permettre la subdivision du lot 3 980 583 en deux lots ayant des superficies respectives de 1 958,7 mètres carrés et 1 847,7 mètres carrés, et des profondeurs de 63,82 et 60,32 mètres, en dérogation avec l'article 17 du règlement de lotissement n° 244-03 qui stipule que les lots partiellement desservis, à moins de 300 mètres d'un lac, doivent avoir une superficie minimale de 2 000 mètres carrés et une profondeur minimale de 75 mètres.

Adopté.

*Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu enregistre son vote **contre** la proposition.*

REPORT DU DOSSIER DE LA DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-03 – MICHEL VEILLEUX

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

Et résolu que le dossier soit reporté à une date ultérieure.

Messieurs les conseillers Kevin Mitchell et Jacques Beaulieu enregistrent leur vote pour la proposition.

Madame la conseillère Maguy Carpentier et Messieurs les conseillers Gaston Chamberland et Gérard Dalpé enregistrant leur vote contre la proposition, celle-ci est REJETÉE.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-02 – SUCCESSION CLAUDE BOURELLE

064-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de SUCCESSION CLAUDE BOURELLE, pour la propriété du 2899, chemin Vail, ayant pour effet de régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel de 140 mètres carrés en dérogation avec l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03 qui stipule que la superficie maximale, pour les bâtiments accessoires résidentiels situés sur un lot d'une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés, se limite à 70 mètres carrés.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM 16-05 – SYSTEME INTERIEUR DE L'ESTRIE

065-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme, soit autorisée la demande de dérogation mineure de SYSTÈME INTÉRIEUR DE L'ESTRIE, pour le lot 3 979 521 (intersection St-Joseph et Principale) afin d'autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial à 10 mètres d'une voie de circulation plutôt qu'à 15 mètres, en dérogation avec l'article 14 du règlement de zonage n° 243-03.

Adopté.

AVIS DE MOTION REGLEMENT MODIFICATION ZONES R-3 ET R-11

066-16

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage pour réviser certaines normes des zones R-3 et R-11.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 354-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPECIFICATIONS POUR LES ZONES R-3 ET R-11

067-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 354-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03, afin de modifier la grille des spécifications pour les zones R-3 et R-11 soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 348-16 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

068-16 et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 348-16 modifiant le plan d'urbanisme afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 349-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

069-16

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 349-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 350-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 244-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

070-16

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 350-16 modifiant le règlement de lotissement n° 244-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 351-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 245-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

071-16

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 351-16 modifiant le règlement de construction n° 245-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION PREMIER PROJET DE REGLEMENT N° 352-16 MODIFIANT LE REGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 246-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

072-16

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 352-16 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 246-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

SOUSSIONS TRAITEMENT DES MATIERES RECYCLABLES

Suite à notre demande de soumissions sur invitation pour le traitement des matières recyclables, pour une durée optionnelle de 1 an, 2 ans ou 3 ans, deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 29 février 2016 à 11 h 00, soit :

- SANI-ÉCO INC.
 - 1 an25.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
38.472 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 2 ans25.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
38.472 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 3 ans25.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
38.472 \$/tonne métrique (taxes incluses)

- RECUPERATION 2000 INC.
 - 1 an40.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
50.35 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 2 ans41.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
51.50 \$/tonne métrique (taxes incluses)
 - 3 ans42.00 \$/tonne métrique plus pondération pour transport
52.65 \$/tonne métrique (taxes incluses)

Après étude, il est :

073-16

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que la soumission présentée par SANI-ÉCO INC. pour le traitement des matières recyclables soit acceptée pour une période d'un (1) an.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 45110 499.

SPORTS ET LOISIRS

ENTRETIEN TERRAINS SOCCER SAISON 2016

074-16

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'un montant de 8 215 \$ plus taxes soit autorisé pour le programme d'entretien annuel 2016 du terrain de soccer (décompactation, sablage, tapis maillé, aération, fertilisation, sureensemencement, etc.) selon l'offre de services de MULTISURFACES GIGUERE, du 10 février 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70150 521.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

INVENTAIRE DES ELEMENTS PATRIMONIAUX

075-16

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu qu'un montant de 6 635.00 \$ plus taxes soit autorisé pour la réalisation d'un inventaire des éléments patrimoniaux bâtis sur le territoire de Dunham selon l'offre de services professionnels de la firme BERGERON GAGNON INC.

Adopté.

Monsieur le conseiller Gérard Dalpé enregistre son vote contre la proposition.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70259 499.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

LOYER TERRAIN CABANON COMMUNICATIONS

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

076-16

et unanimement résolu que le maire et le directeur général soient autorisés à signer un bail de location de 10 ans, renouvelable, pour l'utilisation par les équipements de communications du service d'incendie sur la propriété de Madame Julie Corry, lot 3 980 285 pour un loyer mensuel de 175 \$, à compter du 1^{er} avril 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 990 (montant de 1 575.00 \$ en 2016).

TRANSPORT

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006 ;

ATTENDU QUE chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* ;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *Excel* pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique) ;

ATTENDU QUE pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la MRC Brome-Missisquoi a élaboré un fichier *Excel* additionnel ;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2015 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Dunham ;

ATTENDU QUE la municipalité de Dunham a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2015 ;

En conséquence, il est :

077-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la municipalité de Dunham adopte son rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

AIDE FINANCIERE MAIN DANS LA MAIN (PEDIATRIE SOCIALE DOCTEUR JULIEN)

078-16

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit autorisée à l'organisme MAIN DANS LA MAIN, centre de pédiatrie sociale du Docteur Julien à Cowansville, qui vient en aide à plusieurs enfants sur le territoire de Dunham.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.

REMBOURSEMENT ANALYSES D'EAU LAC SELBY - APELS

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

079-16

et unanimement résolu qu'un montant de 412.46 \$ soit remboursé à L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC SELBY (APELS) pour des analyses d'eau du lac en 2015.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 499 (budget 2015).

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Claude Grimard
 - contestation dérogation mineure DM 16-03 ;
 - garage 19, rue Bagot ;
 - Église Unie.
- Mme Vicky Coupal
 - 32, rue Jetté ;
 - panneau radar pédagogique ;
 - dérogation mineure DM 16-03 ;
 - améliorations terrain soccer ;
 - chalets non raccordés à l'égout – lac Selby ;
 - *Selby on ice* ;
 - journée de la terre.
- M. François Charbonneau
 - *Selby on ice*.
- M. Laurent Chatelle
 - remerciements liste des comptes sur internet ;
 - services Biblio Montérégie ;
 - niveau du lac Selby.
- M. Gilles Nadeau
 - branchements à l'égout.
- M. Léo Simoneau
 - agrandissement École de la Clé-des-Champs ;
 - projet piste cyclable route 202 ;
 - futur poste de la SQ ;
 - infolettre.
- M. Éric Dalpé
 - secteurs scolaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

080-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier